



Étude du budget 2016

(Résumé de l'après-midi du 9 novembre 2015)

CONTEXTE BUDGÉTAIRE 2016

Les enjeux budgétaires

Afin de mieux comprendre tous les enjeux liés à la préparation du budget, Gatineau a développé l'outil *Budget 2016 – Les enjeux*. Il vulgarise l'information et les grands principes qui guident les élus dans l'exercice de préparation du budget. Les citoyens sont donc invités à consulter l'outil sur le site Web municipal (www.gatineau.ca/lesenjeux).

Bien que ces enjeux importants influencent le budget, Gatineau a une planification financière établie sur des bases solides :

- Un plan financier à long terme (30 ans) qui vise à assurer une viabilité financière.
- Un plan financier quinquennal (budget sur 5 ans) qui permet au conseil de prendre des décisions éclairées.
- Un budget annuel qui nous permet de passer à l'action.
- Un plan d'investissements qui nous permet d'investir massivement dans nos infrastructures :
 - Dans un équilibre entre le maintien et les projets de développement
 - Avec une dette sous contrôle.

Orientations budgétaires

En mai, le conseil municipal a fixé les orientations pour la préparation du budget 2016, notamment le fait de limiter la hausse de taxes à 1,9 % :

- Malgré la hausse de taxes, la Ville fait face en 2016 à un manque à gagner de 4,6 millions \$.
- Tel qu'anticipé au déficit structurel.

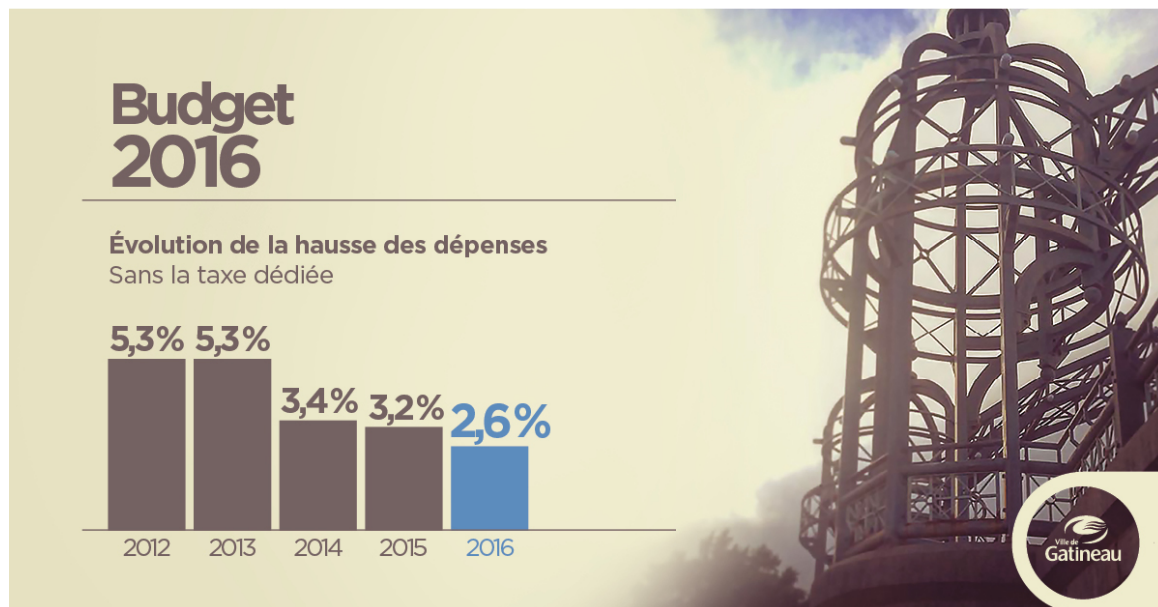
Le manque à gagner de 4,6 millions \$ a été comblé notamment par :

- La contribution municipale à la STO qui est passée de 3,5 millions \$ à 3 millions \$.
- Les économies réalisées par les travaux de la Commission de révision des dépenses et des services.
- La bonification de services qui est passée de 1 million \$ à 444 000 \$.
- La hausse du tarif des constats de stationnement.
- La révision de la tarification pour quelques services au-delà de l'IPC.

Le budget et le plan d'investissements déposés respectent les orientations fixées par le conseil.

Budget 2016

- Budget équilibré de 560,8 millions \$.
- La Ville a réussi à limiter la hausse de ses dépenses à 14 millions \$ ou 2,6 % en 2016 par rapport à 2015.
 - Ceci représente la plus légère hausse depuis 2012.



- Sans les travaux de la Commission de révision des dépenses et des services, la hausse des dépenses aurait été de 3,5 %.
 - C'est donc une réduction équivalente de 0,9 % grâce à la commission.
- L'objectif est de limiter la hausse des dépenses du budget à 4 % par année en excluant les investissements dans les infrastructures payés comptant.
- Le service de la dette représente 12,1 % du budget :
 - Plus de 60 % du plan d'investissements est payé comptant.
 - Il est à noter qu'il y a eu deux baisses consécutives de la dette à la charge générale.
- C'est la dernière année de mise en œuvre du Schéma de couverture de risques :
 - L'investissement total représente 42 millions \$.
- Les bonifications de service (thermomètre) proposées totalisant 443 700 \$ sont :
 - Le partenariat avec le réseau d'éducation postsecondaire – ENAP : 50 000 \$.
 - Le partenariat avec le réseau d'éducation postsecondaire – UQO : 200 000 \$.
 - La patinoire « grand public » au ruisseau de la Brasserie : 193 700 \$ (déjà acceptée).

PARTENARIAT AVEC LE RÉSEAU D'ÉDUCATION POSTSECONDAIRE

Partenariat avec le réseau d'éducation postsecondaire – ENAP

La Ville et l'ENAP Outaouais pourraient collaborer dans un projet de recherche-action de trois ans.

- La Ville contribuerait à financer les activités de la Chaire de recherche en exploitation des ressources informationnelles.
- Cette collaboration permettrait à la Ville de développer des outils administratifs de gestion de données, de transparence et de suivi.
- La contribution financière de la Ville à la chaire de recherche serait de 150 000 \$ sur trois ans, soit 50 000 \$ annuellement.

L'approche de recherche-action serait menée par les chercheurs de l'ENAP avec la Ville comme terrain de recherche. Le projet relèverait de la direction générale de la Ville de Gatineau.

- Les livrables de l'ENAP seraient basés sur la réalité de la municipalité.
 - Notamment, l'ENAP proposerait des lignes directrices sur l'accès aux documents municipaux par les élus.

Partenariat avec le réseau d'éducation postsecondaire – UQO

Une entente de partenariat entre la Ville de Gatineau et l'UQO est proposée :

- Chaque projet de collaboration entre les parties ferait l'objet d'une entente spécifique.
- La contribution financière de la Ville pourrait être de 200 000 \$ pour cinq ans.

Les objectifs de l'entente seraient :

- Appuyer le développement économique, social, culturel et sportif de la Ville de Gatineau.
- Appuyer le développement de l'UQO.
- Favoriser la contribution de l'Université du Québec à la Ville de Gatineau par le biais d'une offre accrue de services à la collectivité.
- Favoriser le développement d'un quartier universitaire.
- Assurer le rayonnement de la Ville de Gatineau et de l'UQO.

Des ententes spécifiques pour les projets suivants pourraient être préparées :

- Observatoire du développement de l'Outaouais (ODO).
- Développement de programmes en santé et en sciences.

Toutes les décisions sur le budget se prendront le jeudi 12 novembre.